



LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP-2 DE LA CCD MARDI 1^{ER} DECEMBRE 1998

Les délégués près de la CdP-2 de la CCD se sont réunis, au cours des séances du matin et de l'après-midi, en Plénière et en Comité de la Science et la Technologie. La Plénière devait entendre les rapports présentés par un certain nombre de secrétariats de conventions, de Parties et d'organisations intergouvernementales puis procéder à l'examen de l'accréditation des ONG et des OIG et à l'élection des membres du Bureau. Pour sa part, le Comité de la Science et de Technologie devait parachever l'examen du fichier d'expert, de l'étude et l'évaluation des réseaux disponibles, des repères et indicateurs, et des organes chargés d'un travail similaire à celui du CST.

PLENIERE

Delmar Blasco, Secrétaire exécutif de la Convention de RAMSAR, déclara qu'un certain nombre de terres humides est situé dans des zones arides et encouragea la coordination des activités qui s'y rapportent, aux échelles nationales et au niveau international. L'orateur mit en relief le Protocole d'Accord élaboré pour les Secrétariats de RAMSAR et de la CCD. Evoquant, à son tour, le Mémoire de Coopération établi avec la CCD, la représentante de la CDB souligna l'importance de la coopération pour la réduction des charges et l'optimisation des ressources limitées des Parties et des Conventions. Elle nota l'interdépendance de la perte de la biodiversité, de la déforestation, de la dégradation des sols et de la désertification. Elle mit en exergue plusieurs thèmes et activités ayant rapports communs dans les Conventions et précisa que la question des terres sèches sera examinée à la CdP-5 de la CDB. Hama Arba Diallo, Secrétaire Exécutif de la CCD, mit également l'accent sur l'importance de la synergie des Conventions à tous les niveaux.

L'ARGENTINE souligna la nécessité d'établir un Secrétariat fort et efficace avec des fonctions claires différentes mais coordonnées avec celles du Mécanisme Mondial (MM) et appela à une répartition budgétaire équilibrée entre les régions. ISRAEL informa la conférence du relèvement du niveau du 'Blaustein Institute for Desert Research', dont les travaux sont axés sur les pays en développements touchés par la désertification. Le délégué indiqua qu'un financement a été accordé pour la mise en place d'un centre d'information capable de produire des images satellitaires interprétées en temps réel des zones arides du Moyen Orient, d'Asie et d'Afrique. La FEDERATION DE RUSSIE, appuyée par l'ARMENIE et l'AZERBAIDJAN, souhaite voir progresser la définition de la cinquième annexe de la CCD consacrée aux Etats de l'Europe centrale et de l'Est. Le représentant indiqua que sa délégation était prête à entreprendre des consultations officielles sur ce sujet. L'ARMENIE nota les liens entre les Conventions de Rio et ses efforts visant à concrétiser les obligations prises dans le cadre de chacune d'entre elles et, avec l'AZERBAIDJAN mit en relief l'importance de la coopération régionale et interrégionale. Le délégué devait indiquer que son pays a ratifié la CCD et qu'il a commencé l'élaboration de son Programme d'Action National

(P.A.N). Il ajouta que l'aggravation de la désertification dans les pays de l'Est, est l'une des conséquences des conflits armés qui y ont éclaté. Le représentant de la ROUMANIE déclara que son pays a ratifié la CCD et entamé la mise en application de ses engagements et en particulier, la mise en place de son P.A.N. L'orateur nota par ailleurs que l'érosion des sols est devenue un véritable problème dans le sud de la Roumanie. La SYRIE mit en exergue les activités liées à la lutte contre la désertification entreprises à l'échelle nationale et régionale. Un P.A.N a été mis en place dans le cadre duquel trente deux projets sont actuellement en cours d'élaboration. Le délégué requit le financement de leur mise en exécution. La LIGUE DES ETATS ARABES donna un aperçu sur les efforts fournis par le Centre Arabe pour les Etudes des Zones Arides et des Terres Sèches (ACSAD) pour le contrôle des effets de la sécheresse et de la désertification et pour la réhabilitation d'un certain nombre de zones arides désertiques. Le représentant souligna la nécessité de la coopération et de la participation des populations locales et des ONG dans la mise en œuvre de la CCD. L'IGAD (Intergovernmental Authority on Development) donna un aperçu sur ses diverses activités et notamment: une étude de faisabilité concernant la création d'un fonds de facilitation sous-régional pour l'identification des ressources financières et l'établissement de réserves financières accessibles, et une étude sur l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre de la CCD. L'OMM appela la CdP à insérer dans son ordre du jour les mécanismes de coopération entre la CCD, la CDB et le GIEC, et l'amélioration des dispositifs d'observation systématique.

La FAO mit en relief les liens entre la CCD et la promotion de la sécurité alimentaire. Le représentant indiqua que l'organisation est en train d'élaborer un programme d'action focalisé sur: l'assistance dans la mise en application des P.A.N; le soutien technique des réseaux spécialisés dans le domaine de la désertification; la préparation et la diffusion des bonnes pratiques techniques; l'établissement d'un système d'information pour aider les prises de décisions; et le soutien technique des organes de la CCD. L'UNESCO déclara qu'un protocole d'accord entre l'UNESCO et le Secrétariat de la CCD était en cours d'élaboration pour servir de cadre pour les activités conjointes, en particulier celles inscrites dans le mandat de l'UNESCO dans son programme d'éducation, science et culture. Le PNUE évoqua les voies et moyens lui permettant d'aider les Parties à combattre la désertification, notamment: l'élaboration d'études et de rapports environnementaux; la collecte et l'échange de données scientifiques et techniques; la facilitation de la coopération régionale et de la participation de la société civile; l'aide au niveau de la synergie des Conventions; et la garantie du financement du FEM.

QUESTIONS RELATIVES A L'ORGANISATION DES TRAVAUX: Les délégués devaient ensuite procéder à l'accréditation des OIG et des ONG listées dans le document ICCD/COP(2)/12.

Les délégués approuvèrent par ailleurs les neuf nominations présentées par les groupes régionaux et les groupes d'intérêt pour les postes de Vice-Présidents du Bureau: John Ashe (Antigua et Barbuda), Maria Julia Alsogaray (Argentine), Jafarov Ogtay (Azerbaïdjan), Samvel Baloyan (Arménie), Marc Gedopt (Belgique), Olivier Jalbert (Canada), Abdelmajid Khabour



(Jordanie), Ali Saad Altokhais (Arabie Saoudite) et Hatem Ben Salem (Tunisie). Marc Gedopt fut désigné Président de la Grande Commission (GC) et Samvel Baloyan, Rapporteur.

Le porte-parole du GROUPE AFRICAÏN déclara que le Groupe maintenait son intention d'être représenté par trois membres et que les concessions faites à la présente CdP n'impliquaient pas une quelconque renonciation. Le BRESIL offrit d'accueillir la CdP-3 à Recife.

COMITE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Le Président du CST, Jabbari (Iran), ouvrit les travaux en notant que la Plénière a adopté l'ordre du jour du CST (ICCD/COP(2)/CST/1) lundi après-midi. Les délégués devaient élire Guido Soto (Chili), Samuel Mutiso (Kenya) et Linda Brown (Royaume-uni) à la vice-présidence. Linda Brown servira également en qualité de Rapporteur. La Roumanie, la Partie Est Européenne ne disposant pas encore de siège au sein du Bureau de la CdP-2, est susceptible de désigner un quatrième vice-président.

FICHER D'EXPERTS: Le Secrétariat introduisit la documentation concernant le fichier d'experts (ICCD/COP(2)/11 et Add.1). L'orateur rappela que dans la Décision 19/COP.1, la CdP-1 requit des Parties de soumettre des noms pour le fichier, en accordant une attention particulière à l'équilibre des genres (masculin/féminin) et des disciplines et à examiner la possibilité d'augmenter le nombre des experts issus des ONG et des OIG. Le fichier figure dans le document ICCD/COP(2)/11/Add.1, mis à disposition sur le site web du Secrétariat et en format CD ROM. Il nota que les femmes représentent treize pour cent des nominations. Il ajouta que le CST pourrait souhaiter faire des recommandations concernant le développement du fichier, notamment sur les mesures permettant de réaliser un meilleur équilibre dans la représentation des genres et des disciplines et la répartition géographique.

La NORVEGE, les PAYS-BAS et le ZIMBABWE firent remarquer que les noms qu'ils avaient soumis ne figuraient pas encore dans le fichier. Le Secrétariat répondit que le fichier a besoin d'être entretenu en permanence et demanda aux membres du CST de signaler les éventuelles erreurs. L'orateur nota que le format des soumissions n'était pas toujours respecté, causant ainsi des retards au niveau du traitement. Le délégué de la FAO demanda si la candidature de représentants d'OIG pouvait être proposée. Le Secrétariat indiqua qu seuls les Etats membres pouvaient présenter des noms. La TANZANIE nota l'importance d'inclure l'adresse électronique et le numéro de fax des experts.

ETUDE D'EVALUATION: Le représentant du PNUE rapporta que le programme était en train de conclure des accords avec différents membres du consortium pour la conduite d'une étude d'évaluation des réseaux, institutions, agences et autres organes disponibles, comme requis par la CdP-1 dans sa Décision 23/COP.1. L'orateur rapporta aussi qu'un questionnaire était en cours d'élaboration pour distribution avant la fin de la CdP-2, et que le rapport final sera prêt en juillet 1999 pour revue à la CdP-3. Le Royaume-Uni et l'EGYPTE firent part de leur déception de ne pas avoir de rapport écrit et d'avoir à constater en conséquence, que les délégations ne pourront pas traiter la question avant la CdP-3. Le Royaume-Uni nota que les dates de la prochaine réunion de la CdP n'étaient pas encore fixées.

REPERES ET INDICATEURS: Le Secrétariat introduisit le rapport du groupe spécial sur les repères et les indicateurs (ICCD/COP(2)/CSD/3 et Add.1). Plus de vingt participants étaient intervenus sur ce sujet, ce qui, selon le Président, témoigne du niveau d'intérêt qu'on y porte. L'ESPAGNE nota la nécessité d'évaluer le coût de désertification pour les décideurs. La représentante mit par ailleurs l'accent sur le renforcement des capacités en matière d'application de la méthodologie des indicateurs d'impact. La FRANCE, appuyée par le MAROC, déclara que la méthodologie doit être testée dans les meilleurs délais pour comprendre comment elle fonctionne. Le Royaume-Uni, soutenu par le JAPON, nota la nécessité d'harmoniser le travail avec celui mené par les autres conventions. Le Comité Inter-Etats pour la Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) nota l'importance de la collecte et de l'échange des données et du renforcement des capacités pour permettre aux pays touchés de connaître l'information disponible et la manière de l'utiliser dans la mise en œuvre.

L'ARGENTINE parla de son expérience dans l'application des indicateurs d'impact et plaida pour un passage rapide à la seconde

phase du processus. CUBA exprima le même souhait et appela à un soutien financier pour l'évaluation de la mise en œuvre. La TUNISIE nota les implications économiques et sociales de la méthodologie des indicateurs d'impact et appela à une assistance financière aux pays, et en particulier ceux de la région.

Le délégué des PAYS-BAS souligna la pertinence des indicateurs en rapport avec les P.A.N et demanda si le groupe spécial s'était penché sur la manière d'utiliser le feedback tiré du suivi. Le SENEGAL appuya l'idée de tester le système méthodologique et affirma avoir atteint un stade qui lui permet de réaliser des essais sur terrain. L'Observatoire Sahara/Sahel (OSS) souligna qu'il a facilité un certain nombre d'auto-évaluations et partagé les résultats et les enseignements tirés des tests de la méthodologie menés par les pays africains. Le représentant du BURKINA FASO déclara que son pays a sélectionné neuf indicateurs adaptés aux conditions nationales et qu'il espère produire des résultats d'ici 1999. Le CHILI nota que l'élaboration des repères pouvait être difficile et que la collecte des données impliquait des coûts. La CHINE déclara que l'établissement des repères et des indicateurs est utile pour la mise en œuvre.

Le PNUD déclara qu'une priorité doit être accordée aux indicateurs applicables aux niveaux national et départemental, y compris au niveau communautaire, et mit en exergue la nécessité de traiter la question de l'accès aux données essentielles. Le KENYA appela les partenaires du développement à mobiliser des ressources pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'élaboration des indicateurs. L'ITALIE souligna l'importance d'établir un système d'information permettant de vérifier l'impact des stratégies. L'ALLEMAGNE appuya l'idée de tester les indicateurs appropriés au niveau national qui nécessitent un faible apport des sources extérieures. La MAURITANIE déclara que les indicateurs sont relatifs et ne sauraient être appliqués partout. Le CENTRE ARABE D'ETUDE DES ZONES ARIDES ET DES TERRES SECHES déclara que les projets devraient aller du niveau régional au niveau sous-régional au niveau national et que les indicateurs doivent prendre en considération les effets socio-économiques et les coûts. CUBA déclara que les indicateurs doivent correspondre aux besoins des pays tout en ayant un caractère universel pour permettre l'évaluation.

LES ORGANES CHARGES D'UN TRAVAIL SIMILAIRE A CELUI DU CST: Le Secrétariat introduisit le document ICCD/COP(2)/CST/4 qui compile l'information fournie par diverses institutions et conventions concernant les groupes menant un travail similaire à celui envisagé pour le CST. L'orateur précisa que des ajouts ou des corrections pouvaient être apportés au document.

Le représentant d'une ONG souligna l'importance du CST pour les ONG opérant dans le domaine de la lutte contre la désertification et suggéra de se référer plutôt à la "science locale" qu'au "savoir local."

DANS LES COULOIRS

Les délégués près du CST ont fait part de leur déception de constater que l'étude d'évaluation du PNUE sur les réseaux, institutions, agences et autres organes disponibles vient à peine de commencer et qu'aucun rapport d'avancement des travaux n'était inclus dans les documents de la CdP-2. Certains ont expliqué que les retards accusés au niveau des financements et des obligations des organisations collaboratrices comptaient parmi les raisons du démarrage tardif. D'autres se sont déclarés satisfaits du rythme des travaux depuis la finalisation des arrangements financiers voilà un peu plus de deux mois. Ils attendent avec impatience la revue de la proposition que le PNUE a fait circuler de manière informelle au cours de la réunion du CST mardi après-midi.

A SUIVRE AUJOURD'HUI

GRANDE COMMISSION: La GC se réunira à partir de 9h30 pour entamer le débat sur les questions en suspens concernant notamment, le règlement intérieur, la revue de la mise en application au niveau régional et le rapport du Mécanisme Mondial.

COMITE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE: Le CST tiendra un débat sur le thème du savoir traditionnel tout au long des séances du matin et de l'après-midi dans la Salle B 012.